

Cadre 1. Exploitant de la prise d'eau

Cadre réservé à l'administration	
En cas d'erreur dans la dénomination ou l'adresse susmentionnée, veuillez rectifier ci-dessous. Dénomination : Adresse :	
Site : N° BCE :	
Personne auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus. Nom : N° de téléphone : N° GSM : Email :	

Cadre 1 bis. Personnel occupé

Si « l'entreprise » est alimentée par un ou plusieurs ouvrage(s) de prise d'eau, indiquez le nombre maximum de personnes occupées en même temps par ladite entreprise dans le courant de l'année de prélèvement (si plusieurs sites d'exploitations sont repris dans cette déclaration, indiquez ce nombre de personnes par sites d'exploitations) :

Je soussigné déclare que les renseignements ci-joints sont exacts et sincères.

Fait à , le ... / ... /

Signature :

Cadre 2. Ouvrage de prise d'eau n° (code de l'ouvrage)

N° site :

N° d'exploitation de la prise d'eau :

Dénomination de l'ouvrage ou du lieu-dit :

Commune :

Cadre 2.1 Etat de l'activité

Cet ouvrage est-il toujours en activité : oui/non

L'ouvrage n'est plus en activité depuis le :

La cessation d'activité est : définitive / temporaire

L'exploitation a été cédée à un tiers en date du :

Dénomination et adresse de ce tiers :

Cadre 2.2. Volume prélevé à l'ouvrage de prise d'eau

L'ouvrage est équipé d'un compteur : OUI / NON (*biffez la mention inutile*).

Si OUI, indiquez les valeurs d'index du compteur à partir desquelles le volume est déterminé ainsi que les dates des relevés d'index correspondantes :

N° compteur	Ancien relevé		Nouveau relevé	
	Date	Index	Date	Index

N.B. : Les changements de compteurs doivent être signalés.

Volume prélevé en 2025 :

(en absence de compteur, estimatez-le; dans ce cas, veuillez joindre au présent formulaire une note établissant les bases du raisonnement ayant conduit à l'estimation).

Cadre 2.3. Usages de l'eau provenant de l'ouvrage de prise d'eau

La liste des codes des usages de l'eau est annexée à la notice explicative.

A une même prise d'eau peuvent correspondre plusieurs usages. Dans ce cas, mentionnez les volumes réservés à chaque usage.

Codes « usages »	Volumes

Si un des codes « usages » 31, 32, 71, 81 ou 82 est utilisé, veuillez définir plus précisément l'activité de l'exploitant et l'usage de l'eau dans un document à annexer au présent formulaire.